

Direction des Infrastructures de Mobilité

A Dompierre-sur-Besbre
Le 31 mai 2023

Unité Territoriale Technique
de Dompierre-Moulins

DDT de l'Allier
A l'Attention de
Madame Nathalie GESLIN
51 boulevard de Saint-Exupéry
CS 31110
03403 Yzeure Cedex

Affaire suivie par Christine CARRETTI
☎ 04 70 48 52 59

Objet : PC 003 013 23 M0011

Projet parc photovoltaïque PHOTOSOL Développement - Section ZB parcelles n°77 et n° 263 à Avermes

- **L'accès**

La RD29 qui dessert la ZA « Les Petits Vernats » n'est pas directement impactée par l'accès au futur site photovoltaïque.

- **Le raccordement au réseau de distribution:**

J'attire d'ores et déjà votre attention sur les contraintes liées au raccordement de l'installation au réseau de distribution électrique après l'obtention du permis de construire, dans le cas où celui-ci emprunterait le domaine public routier départemental pour un raccordement jusqu'au poste source d'Yzeure à environ 6km au Sud/Est du projet.

Si tel était le cas, aucune tranchée transversale ou longitudinale ne sera autorisée dans les chaussées des routes départementales concernées par les travaux et les traversées devront être réalisées obligatoirement par fonçage. A ce sujet, une demande de permission de voirie devra également être déposée par le gestionnaire du réseau auprès de l'UTT de Dompierre/Moulins au moins un mois avant le début des travaux afin que nous puissions transmettre toutes les prescriptions techniques nécessaires.

- **Drainage des eaux pluviales :**

Aucune route départementale n'est directement impactée par le projet.

- **Plantations et clôture :**

Le projet ne se situe pas en bordure de la RD 29, nous n'avons aucune remarque à formuler.

Le Chef de l'U.T.T.



Hervé DETROUSSAT